

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien Actualisation des Compétences



Habilitation DB Formation France

Le centre est habilité par l'INRS, sous le numéro 885021/2016/SST-0/07, pour dispenser les formations SST. Cette habilitation est obligatoire.

Programme de formation réalisé sur la base du référentiel INRS

1. Durée de la formation :

1 jour – 7 heures

2. Public et prérequis :

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

Les sessions de formations SST doivent être déclarées sur le logiciel FORPREV 15 jours au minimum avant le démarrage de la formation.

En interentreprises, les participants devront maîtriser le français à l'oral et à l'écrit.

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone.

3. Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera un véritable acteur de la prévention dans l'entreprise.

Il sera capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention,
- De mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

4. Contenu de la formation :

- ▶ Protéger de façon adaptée en supprimant ou isolant le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- ▶ Examiner la victime :
 - Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- ▶ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime :
 - Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace.
- ▶ Secourir la victime de manière appropriée :
 - Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
 - Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés
- ▶ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :
 - Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention
- ▶ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail :
 - Être capable de supprimer ou réduire les situations dangereuses
- ▶ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :
 - Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.

5. Ressources techniques et pédagogiques :

[Un questionnaire](#) est adressé à l'entreprise afin de recenser quelques informations nous permettant d'adapter au mieux la formation.

A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et les accompagnons dans la salle dédiée à la formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons chaudes.

Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique sur un écran et remet aux participants un dépliant synthétisant la formation suivie ainsi qu'un macaron de Sauveteur Secouriste du Travail.

Il est également mis à disposition une fiche de remontée d'information qui pourra être utilisée pour signaler une situation de travail dangereuse.

▶ Méthodes pédagogiques :

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative et concrète. La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

6. Modalités d'évaluation :

▶ Au cours de la formation par le formateur :

Une évaluation certificative est mise en place lors de la formation Maintien et Actualisation des Compétences du SST. Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « grille de certification des compétences du SST ».

A l'issue de cette évaluation certificative, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendus du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Nous vous rappelons que, dans l'objectif de conserver et réactualiser les savoir-faire acquis lors de la formation SST, la formation SST Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire.

▶ A la fin de la formation par le stagiaire :

En fin de formation le stagiaire remplit [une fiche d'évaluation formation](#) comprenant les items suivants :

- Satisfaction globale
- Organisation : l'accueil, l'encadrement, les locaux
- Matériel pédagogique : supports utilisés, le matériel, la documentation remise
- Qualité de l'animation : l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques

Dans les 2 mois suivant la formation, le stagiaire recevra [un questionnaire d'évaluation à froid](#).

▶ Sanction de la formation :

A la fin de formation, une attestation de fin de formation, un certificat de réalisation et un certificat SST seront adressés par mail à la personne en charge des formations.

La durée de validité du certificat SST est de 2 ans.

7. Profil du formateur :

La formation est dispensée par un formateur Sauveteur Secouriste du Travail à jour de sa formation de Maintien et actualisation des compétences et expérimenté et qualifié dans la sécurité, la qualité, l'hygiène et l'environnement. Les formateurs font également des accompagnements.

8. Le service DB Formation France

Un suivi rigoureux et personnalisé :

- ▶ Nous vous adressons une synthèse du personnel à former et à recycler chaque année. En cours d'année un suivi est également effectué.

- **Nous vous proposons des solutions pour réaliser les formations :** interentreprises ou intra entreprise, souplesse dans le calendrier, horaires adaptés...
- **Nous évaluons la qualité de nos formations pour mieux vous la communiquer :** en fin d'année une synthèse des fiches d'évaluation complétées par les stagiaires à l'issue de la formation vous est transmise.

Nous pouvons également mettre en place une procédure administrative plus personnalisée selon vos besoins : convocation spécifique, mention supplémentaire sur les feuilles d'émargement (matricule, service, site...).

9. Modalités et délais d'accès :

Formation réalisée :

En face à face

Interentreprises :

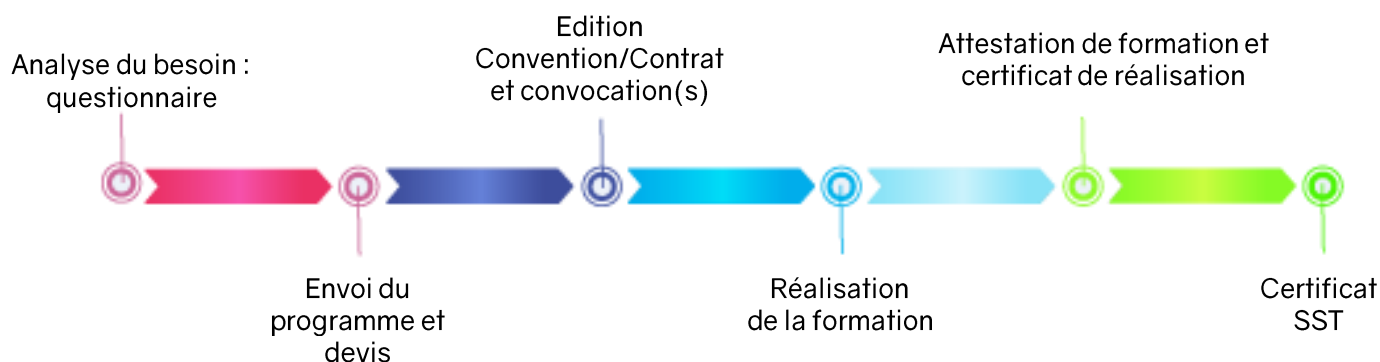
Dans notre centre

Intra-entreprise :

Dans notre centre ou dans vos locaux

Nombre de participants :

4 minimum et 10 maximum



10. Informations complémentaires :

La formation SST ne permet de valider certaines compétences du SST et ne permet pas de valider des équivalences.

11. Tarifs et informations pratiques

TARIFS DE LA FORMATION



Interentreprises :

- A partir de 110.00 € HT
par participant



Intra entreprise :

- Nous consulter



Certificat(s) SST :

- Inclus dans le prix

INFORMATIONS PRATIQUES



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap



8h30 à 12h30 à 13h30 à 16h30
En intra les horaires peuvent être aménagés



Stéphanie ASSELIN
04.42.10.41.31